

CORONAVIRUS COVID-19

Organisation des services

INFO LOCALE, PRÉVENTION

COVID-19 : ORGANISATION ET FERMETURE DES SERVICES

Mis en ligne le 16 mars 2020

Afin de limiter la propagation du virus Covid-19, les services municipaux s'organisent pour assurer une continuité dans les services au public.

Accueil du public en Mairie

Pour des raisons sanitaires liées au coronavirus, nous vous informons que les accueils physiques des services suivants sont fermés :

Enfance - Jeunesse - Education
Urbanisme - Proximité
Centre Communal d'Action Sociale
Agence postale

La Poste est en train de réorganiser son réseau pour assurer un service postal. Nous maintenons pour le moment l'accueil général afin de répondre aux urgences Etat-Civil et notamment les actes suivants :

Recevoir les déclarations de naissance et en dresser acte;
Recevoir les reconnaissances d'enfants et en dresser acte ;
Recevoir les déclarations de décès et en dresser acte;

Service Enfance - Jeunesse

Conformément à la décision de fermer **les établissements scolaires et les crèches, les services municipaux qui y sont liés sont également fermés** à compter du lundi 16 mars et jusqu'à nouvel ordre.

Service vie associative

Tous les rassemblements associatifs culturels ou sportifs de plus de 100 personnes (en intérieur et en extérieur) **sont interdits**.

Nous sommes mobilisés avec nos partenaires pour garantir que les interventions urgentes de sécurité et d'entretien soient menées sur les sites. Nous nous organisons pour ne pas mettre un frein à la continuité de service public.

Nous restons joignables par téléphone en Mairie : 02 40 77 44 09




[≡ RETOUR À LA LISTE](#)



Mairie de Saint-Mars-du-Désert

1, rue de la Mairie
44850 Saint-Mars-du-Désert

 02 40 77 44 09

 [CONTACTEZ-NOUS](#)

Horaires :

Lundi > jeudi

9h00 > 12h00 / 13h30 > 17h30

Vendredi

9h00 > 12h00 / 13h30 > 17h00

Samedi (Uniquement Etat Civil hors vacances scolaires)

9h00 > 12h00